Lundi 26 mai 2025

Un appel à candidatures pour développer le maraîchage bio à Quimper

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, Quimper Bretagne Occidentale souhaite renforcer la production locale en soutenant le développement d'une ceinture maraîchère. L'objectif : favoriser l'accès des habitants à des produits frais, locaux et, si possible, biologiques. Une analyse des fonciers disponibles a permis d'identifier deux parcelles situées à Quimper, propices à l'installation de maraîchers en agriculture biologique. La Ville et l'Agglomération lancent aujourd'hui un appel à candidatures à destination d'exploitants agricoles souhaitant s'implanter et développer un projet sur ces terrains. Les candidatures sont attendues jusqu'au 30 juin 2025.

CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUIÑ

Hôtel de ville et d'agglomération
CS 26004
29107 Quimper Cedex

Ti-kêr ha ti an tolpad-kêriou
CS 26004
29107 Kemper Cedex

T/Pgz. 02 98 98 88 99
presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS
VilledeQuimper
@VilledeQuimper

Des terrains à fort potentiel

Les deux parcelles identifiées, situées à Kernoter (1,7 ha) et au Nord-Ouest de Corniguel (1,2 ha), offrent des conditions favorables à l'installation. Inoccupées depuis plusieurs années, elles sont propices à une conversion rapide en agriculture biologique. Aucune habitation ne pourra y être construite, mais des aménagements agricoles seront possibles dans le respect du Plan Local d'Urbanisme.

Une étude menée en 2023 par le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère (GAB29) confirme la qualité pédologique des sols. Le climat océanique tempéré, les faibles contraintes de relief et la proximité des réseaux de distribution constituent autant d'atouts pour des projets maraîchers viables.

Des projets adaptés au territoire

Les candidats devront proposer un projet :

- certifié en agriculture biologique ;
- économiquement viable et techniquement solide ;
- respectueux de l'environnement (préservation et entretien des sols, haies, talus…) ;
- et ancré dans le tissu local, avec des débouchés sur la commune.

Les candidatures sont ouvertes aux porteurs de projet disposant d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé (3P) validé. Le projet pourra porter sur l'une ou les deux parcelles.

Le foncier sera proposé sous bail rural avec clauses environnementales, et les loyers seront définis selon l'arrêté préfectoral en vigueur.

Des projets adaptés au territoire

Les dossiers doivent être déposés avant le 30 juin 2025.

Les candidats devront fournir un dossier complet comprenant :

- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- une présentation détaillée du projet (plan d'exploitation, budget prévisionnel, besoins matériels, commercialisation…).

Une visite collective des terrains est organisée le 5 juin (10h à Corniguel, 11h à Kernoter).

CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUIÑ
Hôtel de ville et d'agglomération
CS 26004
29107 Quimper Cedex
Ti-kêr ha ti an tolpad-kêriou
CS 26004
29107 Kemper Cedex
T/Pgz. 02 98 98 88 99
presse@quimper.bzh
PLUS D'INFOS
VilledeQuimper
@VilledeQuimper

Après une présélection sur dossier, les candidats retenus seront invités à présenter leur projet devant un jury composé de représentants de la Ville, du GAB29, de la Chambre d'Agriculture et de Quimper Bretagne Occidentale.

Contacts :

Jérôme LE PAPE
Chargé de mission Territoires au GAB29
j.lepape@agrobio-bretagne.org ou 02.98.25.80.33 / 06.33.47.70.43

Lénaïg STEPHAN
Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial (PAT) à Quimper Bretagne Occidentale
lenaig.stephan@quimper.bzh ou 02.98.98.89.89 - 06.22.24.69.20

Toutes les informations complémentaires et les documents (dossier technique, appel à projet et dossier de candidature) sont à retrouver sur le site internet de l'Agglomération : https://www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/actualite/46104/113-un-appel-a-candidatures-pour-developper-le-maraichage-bio-a-quimper.htm